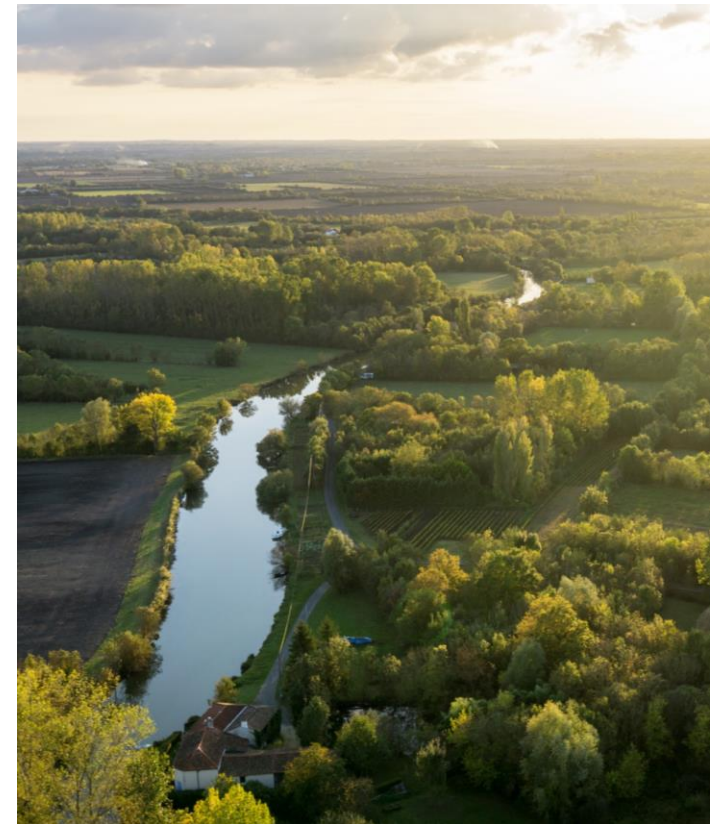
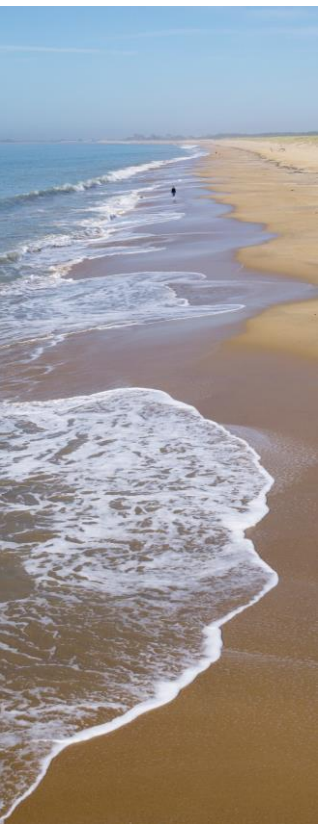




Réécriture du Document d'Objectifs

Groupe de Travail : Milieux Aquatiques n°2

5 décembre 2019 > Fontenay le Comte



► SOMMAIRE

1 • Rappel de la procédure de réécriture du Docob

2 • Habitats et espèces à enjeux du prochain Docob

3 • Définir les objectifs et les actions du prochain Docob



▷ SITE NATURA 2000 DU MARAIS POITEVIN

Directive sur les Habitats



33 habitats dont 4 prioritaires



Directives sur la Faune et la Flore (A2 et A4 DH – A1 DO)



11 sp
d'insectes



26 sp de
mammifères



94 sp
d'oiseaux



1 sp
floristique



8 sp de
poissons



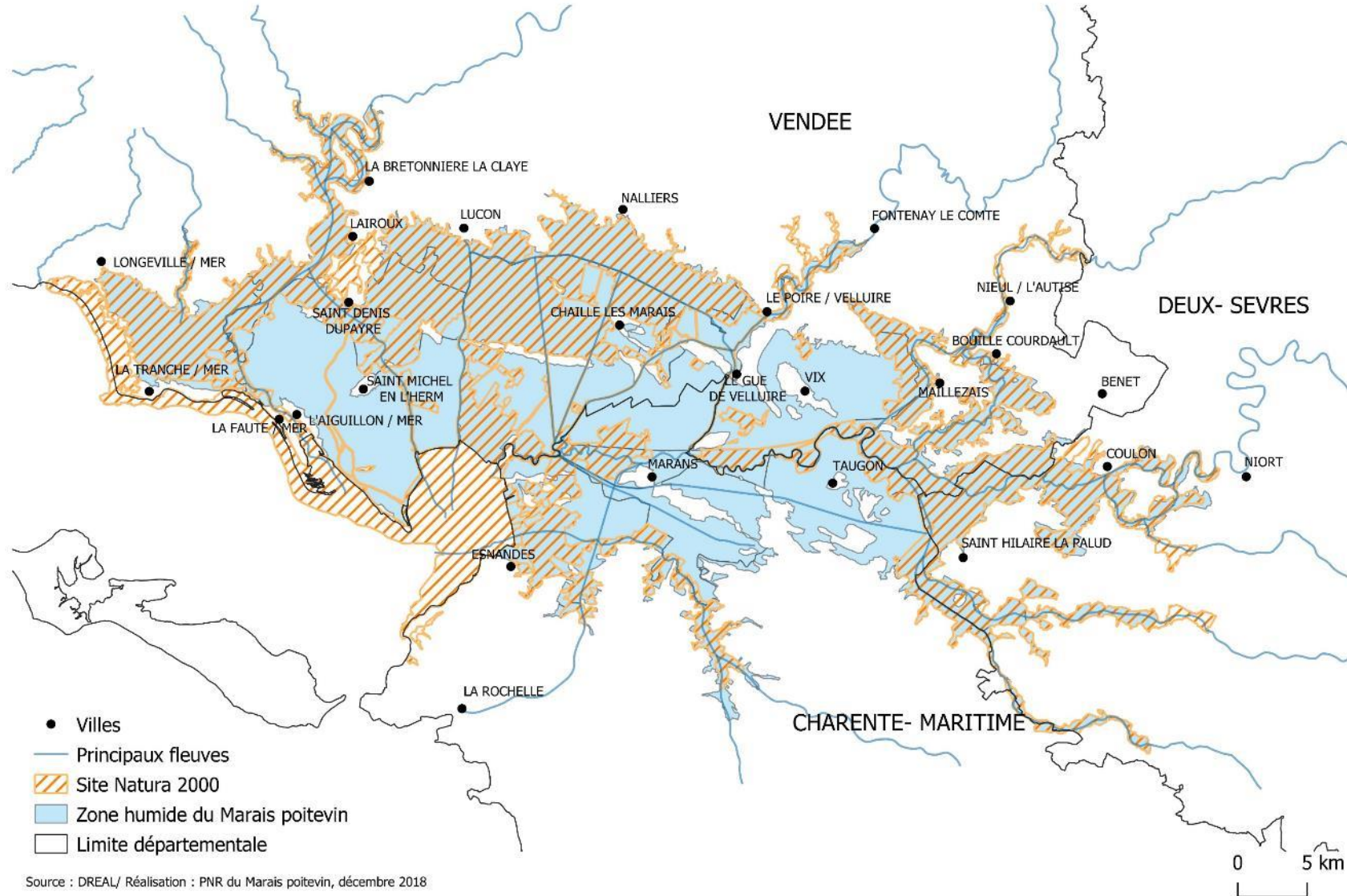
1 sp de
mollusque



17 sp d'amphibiens
/ reptiles

► SITE NATURA 2000 : 68 023 HA

Site Natura 2000 du Marais Poitevin



▷ SITE NATURA 2000

Site d'intérêt européen pour la préservation des habitats et des espèces des directives européennes intégrant les activités humaines



1 document d'objectifs qui prévoit des actions à engager

1 comité de pilotage présidé par le préfet de la région Poitou- Charentes et depuis 2012, le directeur de l'EPMP

Des outils :

- Améliorer la connaissance = OPN Marais poitevin
- Contrat Natura 2000 « agriculteur » = MAEC
- Contrat Natura 2000 « non agriculteur »
- Charte Natura 2000

Un outil réglementaire : Etude d'incidences

+ Des outils liés à d'autres politiques : SAGE, CTMA cadre et opérationnels, programmes de préservation (RNN – RNR, PNA, etc.), contrat de marais, règlement d'eau, SCOT, PLU, PAPI, etc.

▷ PROCÉDURE DE RÉÉCRITURE



- Rencontres individuelles ou thématiques pour présenter la méthode, partager le diagnostic, définir les objectifs, etc.
- 5 groupes de travail pour partager le diagnostic, définir les objectifs et les mesures – Janvier 2019 et Automne 2019
 - Biodiversité : gestion, suivi, acquisition, etc.
 - Agriculture
 - Hydraulique / milieux aquatiques
 - Littoral
 - Education Environnement et Développement Durable
 - Que peut apporter EEDD à Natura 2000 ?
 - Que peut apporter Natura 2000 à EEDD ?

► CALENDRIER PRÉVISIONNEL DOCOB 2018 - 2020



09/2018

04/2019

12/2019

05/ 2020

C
o
p
i
l

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics du site Natura 2000 (biologique et socio-économique).

C
o
p
i
l

Phase 2 : définition des enjeux et objectifs

C
o
p
i
l

Phase 3 : Définition des mesures de gestion de toutes natures (cahiers des charges, charte Natura, programme d'actions, etc.)

C
o
p
i
l

Phase 4 : Validation

Groupes de travail
Rencontres individuelles
Information publique
Lettre Natura 2000
...

▷ LABELLISATION RAMSAR

Traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar

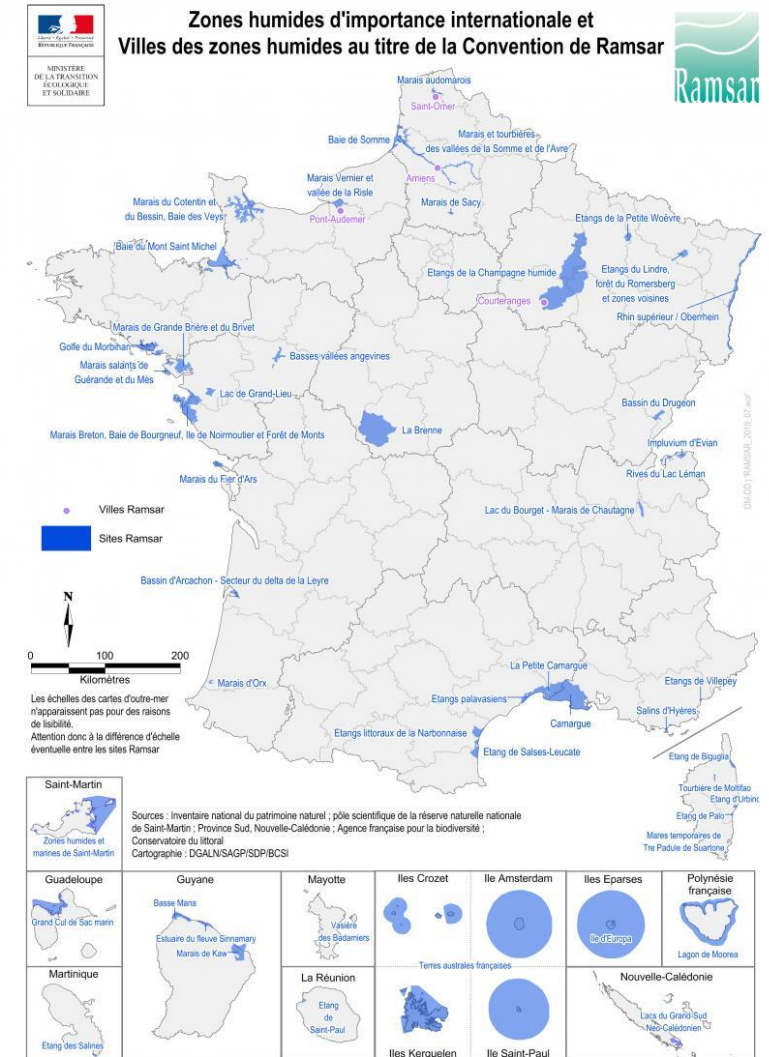
Le 1er décembre 1986, la France devient partie contractante

- Label de reconnaissance de l'importance mondiale de ces zones humides :
 - > récompense et valorise les actions de gestion durable
 - > encourage ceux qui les mettent en œuvre à les poursuivre

Procédure Marais poitevin

Comités de suivis pour la procédure réunis 3 fois depuis 1 an.

- Périmètre Ramsar : périmètre Natura 2000 ajusté
- Plan de gestion établi : prochain Docob Natura 2000



▷ 2 - LES HABITATS ET ESPÈCES À ENJEUX DU PROCHAIN DOCOB



Définition des enjeux basée sur :

- Méthodologie Nationale (Cahier technique CT 88)
- Réunions individuelles avec les acteurs (60 structures), les groupes de travail

Conclusions de la 1^{ère} réunion du groupe de travail Milieux Aquatiques (Janvier 2019) :

- Liens entre les milieux aquatiques et la gestion de l'eau
- Importance des herbiers aquatiques et végétation rivulaire
- Favoriser une gestion des crues adaptée
- Augmenter la libre circulation des poissons / migrateurs
- Gestion des digues
- Articulation Docob-SAGE-CTMA...
- Favoriser la qualité de l'eau



▷ HABITATS À ENJEUX DU PROCHAIN DOCOB

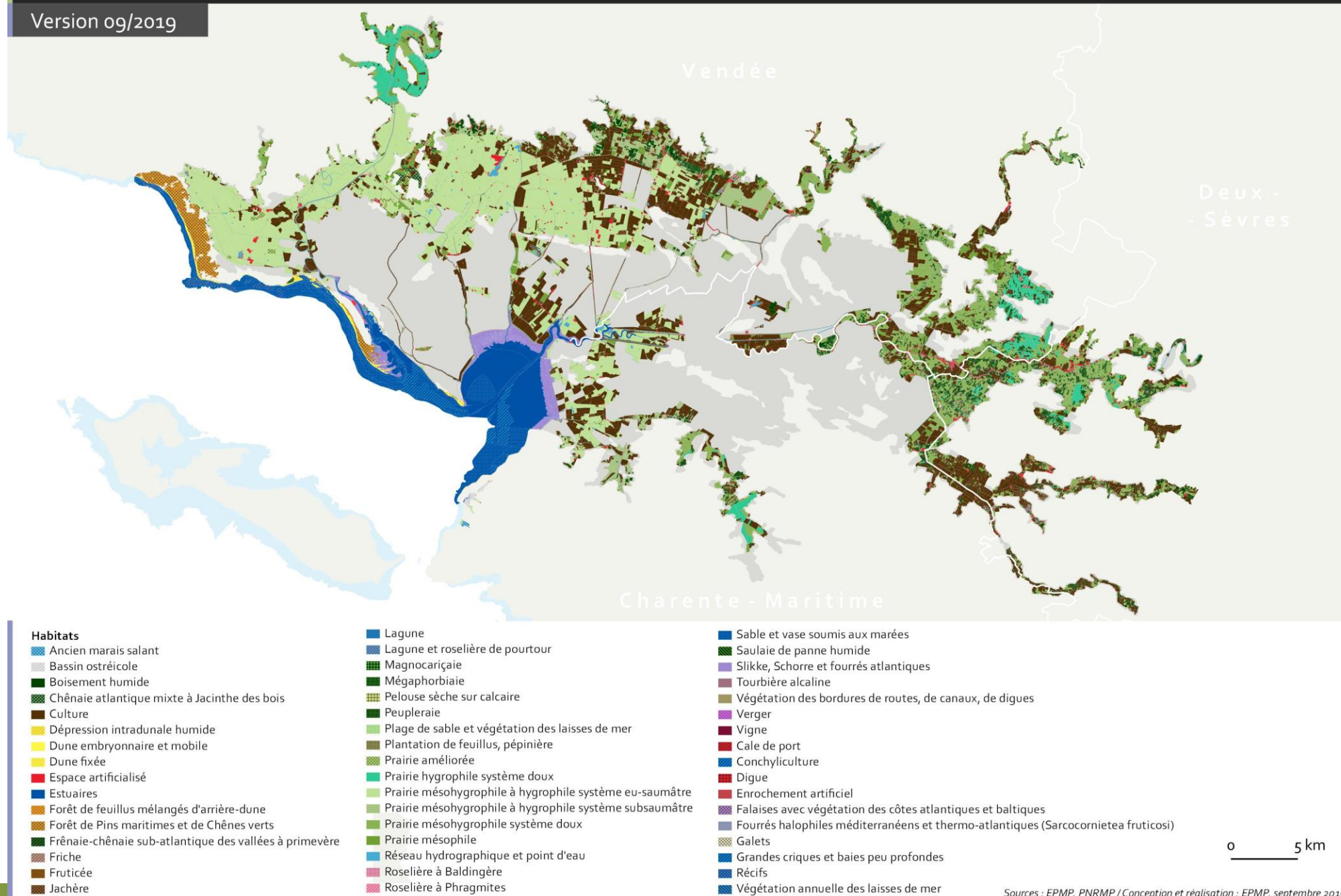


Habitats à priorité forte :

- **Prairies subsaumâtres**
- Habitats de vasières (prés salés, vasières infra-littorales, **estuaires**, etc.)
- Habitats dunaires (haut de plages, dunes mobiles et fixées, dépressions humides intradunales, etc.)
- Récifs côtiers
- Massifs d'hermelles
- **Réseau hydraulique**
- **Boisements humides**
- **Micro-habitats :**
 - **Mégaphorbiaies**
 - **Marais tourbeux** (bas marais calcaires et tourbières alcalines)



Version 09/2019



► ESPÈCES À ENJEUX DU PROCHAIN DOCOB (EN COURS DE VALIDATION)

Espèces à priorité forte :

Amphibiens :

- Pélobate cultripède



Insectes :

- **Agrion de mercure**
- **Cordulie à corps fin**
- Cuivré des marais
- **Rosalie des Alpes**
- Azuré du Serpolet



Poissons :

- **Alose feinte**
- **Grande Alose**
- **Lamproie de Planer**
- **Lamproie fluviatile**
- **Lamproie marine**
- **Saumon Atlantique**
- **Anguille**
- **Brochet**



Mammifères :

- **Barbastelle d'Europe**
- **Grand Rhinolophe**
- **Loutre d'Europe**
- Murin à oreilles échancrées
- **Petit Rhinolophe**
- **Vison d'Europe**
- Noctule Leisler
- Pipistrelle de Nathusius



Mollusques :

- **Vertigo des moulins**



Flore :

- **Marsilée à quatre feuilles**



▷ ESPÈCES À ENJEUX DU PROCHAIN DOCOB

Oiseaux :

- Avocette élégante*
- Barge rousse*
- Busard cendré
- **Busard des roseaux**
- Gorgebleue à miroir
- Gravelot à collier interrompu

- **Guifette noire**
- **Héron pourpré**
- Phragmite aquatique
- **Râle des genêts**
- Bécasseau maubèche*
- **Tarier des prés**



- Tadorne de Belon*
- **Bruant des roseaux**
- **Canard pilet***
- **Canard siffleur***
- **Canard souchet***
- **Chevalier gambette***
- **Barge à queue noire***



Espèces à priorité secondaire :

Amphibiens :

- **Triton marbré**
- **Grenouille rousse**



▷ 3 - OBJECTIFS DU PROCHAIN DOCOB

Assurer le développement des habitats et des espèces en lien avec les activités humaines



Définis à partir :

- des rencontres individuelles et plénières
- des groupes de travail en Janvier et automne 2019



Déclinaison en **Objectifs de Développement Durable (ODD)**
puis en **Objectifs Opérationnels (OO)**

▷ OBJECTIFS DU PROCHAIN DOCOB

Objectifs de Développement Durable (ODD) :

Gérer les habitats pour les espèces d'intérêt communautaire



Protéger et restaurer les habitats et les espèces à fort potentiel écologique



Suivre et évaluer l'évolution des habitats et des espèces



S'approprier les enjeux de Natura 2000 et **accompagner** les acteurs



Développer l'animation Natura 2000

Objectifs Opérationnels (OO) :

- Littoral
 - Prairies
 - **Milieux aquatiques**
 - Boisements
 - Micro-habitats
 - Corridors biologiques
 - Espèces Exotiques Envahissantes
-
- Favoriser la protection par les mesures réglementaires
 - Accompagner et favoriser la maîtrise foncière
 - Favoriser une renaturation de milieux
-
- Améliorer les connaissances et la fonctionnalité
 - Suivi des mesures engagées
-
- Informer sur les enjeux Natura 2000
 - Sensibiliser tous les publics
 - Former les acteurs socio-économiques aux changements de pratiques
 - Valoriser les actions engagées / Ramsar



▷ OBJECTIFS DU PROCHAIN DOCOB

Objectifs de Développement Durable :

Gérer les habitats pour les espèces d'intérêt communautaire



Objectifs opérationnels **Milieux aquatiques** :

Améliorer la qualité des milieux aquatiques par une gestion qualitative et quantitative adaptée de la ressource en eau en lien avec la protection des biens et des personnes / gestion des risques



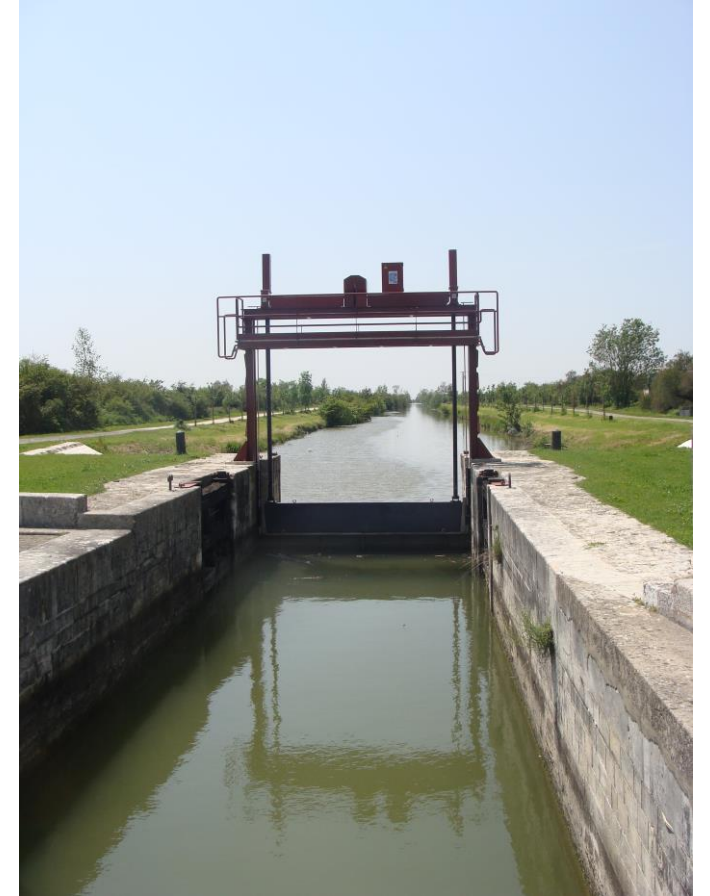
Les mesures envisagées :

- Adapter la gestion quantitative
- Améliorer la qualité de l'eau
- Gestion des risques - Dignes
- Assurer la fonctionnalité du réseau hydraulique
- Préserver les milieux aquatiques et espèces patrimoniales

▷ OBJECTIFS/ MESURES DU PROCHAIN DOCOB

Adapter la gestion quantitative / principe de gestion :

- Assurer une gestion différenciée selon les saisons : maintien des niveaux d'eau plus haut l'hiver que l'été
- Maintenir la fonctionnalité naturelle des sources et nappes phréatiques
- Réaliser des lâchers d'eau douce au printemps en baie (conchyliculture et benthos)
- Suivi des niveaux d'eau / SIEMP

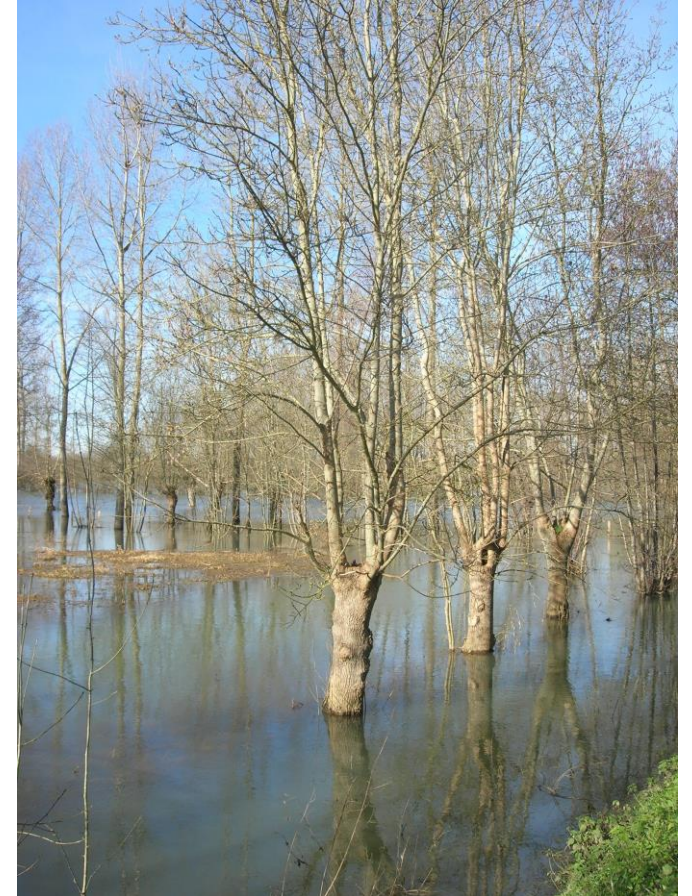


Programmes associés : SAGE, SDAGES, contrats de marais, règlement d'eau...

► OBJECTIFS/ MESURES DU PROCHAIN DOCOB

Améliorer la qualité de l'eau :

- Favoriser le rôle d'épuration : zones d'expansion de crues et décrue progressive de l'eau en hiver
- Favoriser l'augmentation des surfaces de milieux aquatiques :
Exemple : zones d'épandages naturelles à la sortie des stations d'épuration (Charron, Taugon, La Ronde, etc.), compensation infrastructure, drainage, ...
- Le linéaire de bandes enherbées (et gestion)
- *Mettre en place un « observatoire » de la qualité d'eau :
Centralisation des données à l'échelle du littoral, du marais et du bassin versant (SAGE)*



Programmes associés : *SAGE, SDAGES, règlement d'eau, contrats de marais....*

▷ OBJECTIFS/ MESURES DU PROCHAIN DOCOB

Gestion des risques - Dignes:

- Mise en cohérence des travaux à l'échelle de la zone humide
- Accompagner les travaux soumis à études d'incidences et les mesures compensatoires et d'accompagnements favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire
- Favoriser une gestion des digues et des zones de délaisés favorables à la biodiversité (trame arborée, zones en eau, gestion par broyage ou pâturage, échelonnement dans le temps de l'entretien pour créer des zones refuges, etc.)

Programmes associés : *PAPI, GEMAPI, PPR (PPRI et PPRL), document d'urbanisme, contrat Natura 2000, etc.*



▷ OBJECTIFS/ MESURES DU PROCHAIN DOCOB



Assurer la fonctionnalité du réseau hydraulique :

- Entretenir les canaux : curage ou absence de curage, cahier des charges.
- Aménager les berges en favorisant un profilage en pente douce
- Améliorer la libre circulation des espèces piscicoles en agissant sur certains ouvrages (cf liste des ouvrages à équiper prioritairement) : ouverture des ouvrages, aménagements (passes à poissons) et effacement d'ouvrages



Programmes associés : *SAGE, SDAGES, CTMA, contrats de marais, contrats Natura 2000, règlement d'eau...*

Limites administratives

- départementale
- communale
- ZPS
- zone humide
- PNR du Marais poitevin

Vendée

Deux-Sèvres

Charente-Maritime

Classement L214-17 liste 1

- espèces cibles amphihalines

Classement L214-17 liste 1 et 2

- Anguille
- Anguille, grande Alose, Lamproie marine
- Anguille, Lamproie marine
- Anguille, Truite de mer, grande Alose, Lamproie marine

Luçon

Fontenay-le Comte

Niort

la Rochelle

Canal de la Ceinture des Hollandais

Canal de Vienne

Canal du Clain

Canal des Cinq Abbés

le Lay

l'Yeu

la Vendée

la Sèvre niortaise

la Guirane

la Courance

le Mignon

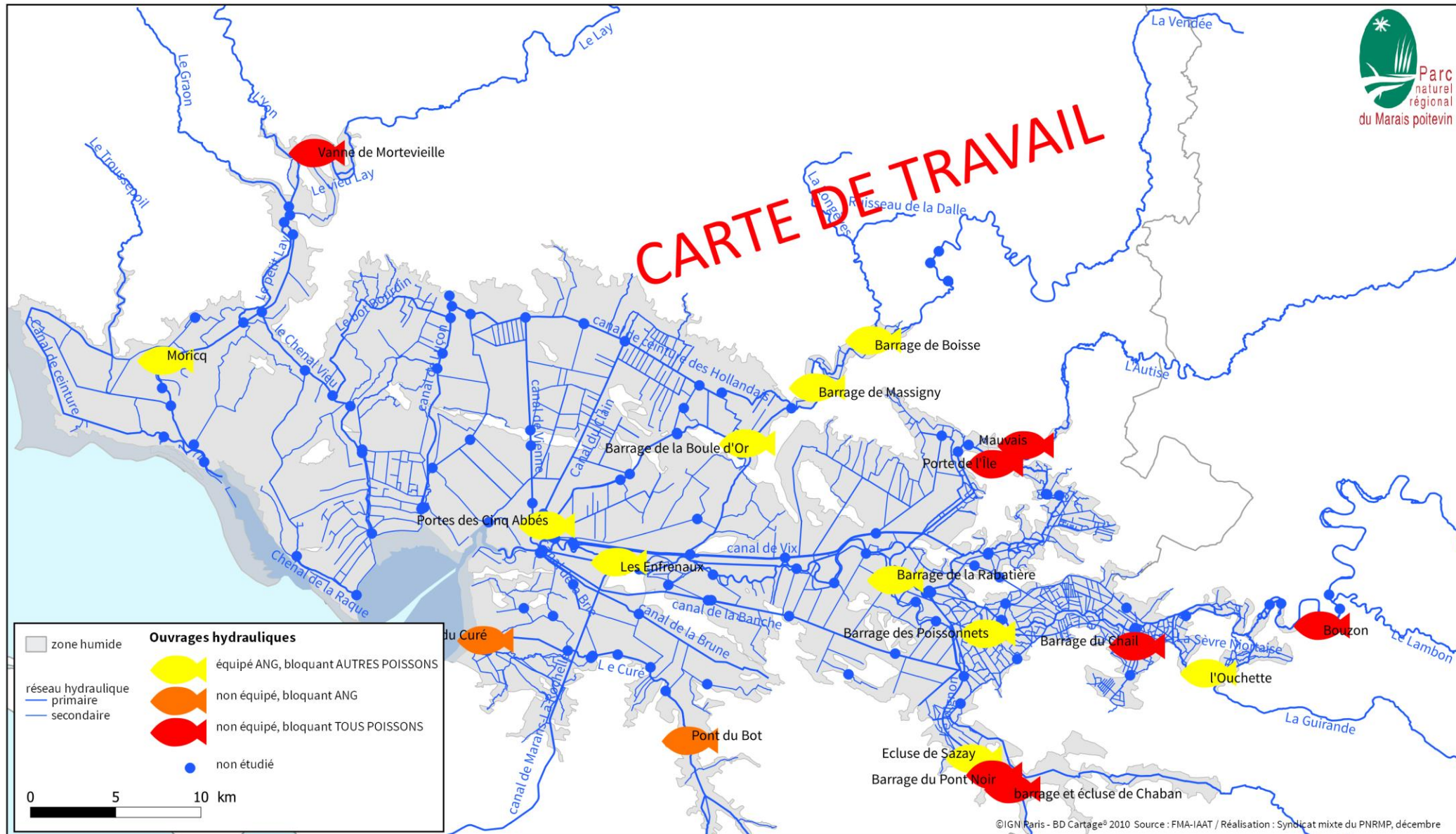
le Curé

le Mignon

0 2 km

PNRMP, août 2019 | Sources: DREAL, FMA, © IGN Paris - ADMIN EXPRESS® 2019

Etat de franchissabilité des ouvrages hydrauliques pour les poissons migrants



► OBJECTIFS/ MESURES DU PROCHAIN DOCOB



Préserver les milieux aquatiques et espèces patrimoniales :

- Favoriser la végétation aquatique et rivulaire / lien gestion de l'eau, travaux d'entretien, etc.

 - « Eaux douces » mégaphorbiaie, boisement, etc.

 - « Eaux salés » roselières, prés salés, hélrophytes et fourrés atlantiques rivulaires

- Augmenter et conserver les frayères

- Lien avec les autres Objectifs Opérationnels : Prairies, Boisements, Micro-habitats (mégaphorbiaies), Corridors biologiques et toute la biodiversité associée (limicoles nicheurs, cortèges piscicoles, odonates, etc).



Programmes associés : *SAGE, CTMA, contrats de marais, contrats Natura 2000, règlement d'eau...*

▷ OBJECTIFS DU PROCHAIN DOCOB

Objectifs de Développement Durable :

Protéger et restaurer les habitats et les espèces à fort potentiel écologique



Objectifs opérationnels et mesures envisagées :

- Préserver à l'aide des mesures d'encadrement de gestion :
 - Contrats de marais, Règlement d'eau, Protocole de gestion de l'eau,...
- Accompagner la maîtrise foncière de milieux d'intérêt écologique :
 - Acquisition des parcelles dans les secteurs bas / réorganisation foncière



Quel lien avec la stratégie foncière ?

▷ OBJECTIFS DU PROCHAIN DOCOB



Objectifs de Développement Durable :

Gérer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire



Objectifs opérationnels Corridors biologiques : Développer la fonctionnalité de corridors écologiques dans le site et vers l'extérieur



Les mesures envisagées :

- Plantation de haies, d'arbres, bandes enherbées,...
- Plantation ciblée (en lien avec TVB) : favoriser la connectivité pour les déplacements d'espèces (chiroptères,...)
- Gestion environnementale du Lay et de la Sèvre Niortaise : entretien des berges, roselières linéaires, digues (lien avec Domaine Public Fluvial et Maritime)
- Augmenter la transparence des ouvrages de franchissements (création de passes à poissons, manipulations d'ouvrages,...)

▷ OBJECTIFS/ MESURES DU PROCHAIN DOCOB



Objectifs de Développement Durable :

Suivre et Evaluer l'évolution des habitats et des espèces



Mesures envisagées :

- Dispositif de suivi de la biodiversité : lien avec l'OPN
 - Evolution sur le long terme : suivi végétation aquatique, pêches électriques, suivis libellules, etc.
 - Suivi biodiversité et gestion de l'eau
 - Suivi d'évaluation des travaux
- « Observatoire » de la qualité d'eau :
 - Centralisation des données à l'échelle du littoral, du marais et du bassin versant (SAGE)
 - Quels sont les types de suivis actuels / indicateurs / opérateurs ? (synthèse de l'existant)
 - Comment l'organiser (entre acteurs, centralisation et standardisation des données, etc.) ?
 - Restitution de l'information (cartographie,...) ?
- Quel lien avec les programmes de travaux dans la zone humide (CTMA, GSF, PAPI, etc.)
 - Indicateurs d'évaluation des travaux
 - Centralisation des données biologiques des CTMA (pêches électriques, etc.)
 - Mettre en place des fiches travaux par chantier

▷ OBJECTIFS DU PROCHAIN DOCOB

Objectifs de Développement Durable :

S'approprier les enjeux de Natura 2000 et
accompagner les acteurs



Objectifs opérationnels : **Sensibiliser tous les publics**



Mesures envisagées :

- Réunions d'informations sur les enjeux Natura 2000 aux éclusiers, aux procureurs et commissaires enquêteurs
- Evènementiels
- Sorties natures
- ...

▷ PROCHAINES ECHEANCES

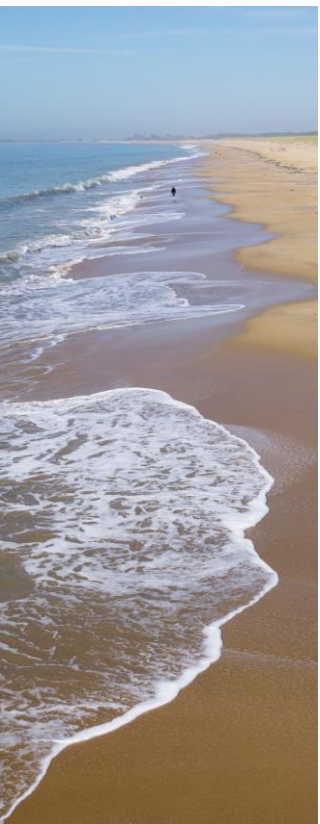
- Comité de Pilotage Natura 2000 : le 12 décembre 2019
- Janvier à Juin : Réalisation des fiches actions
- Mars- Avril : 3^{ème} réunion des groupes de travail sur les fiches actions du prochain Docob ?
- Juin : Finalisation du Docob
- Septembre : Validation du Docob



Echanges entre le
PNR et vous

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2 rue de l'église | 79510 Coulon | Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr



<http://pnr.parc-marais-poitevin.fr>

